De la part de la CGSP Enseignement Recherche

Pour le CE du 15 février 2024

Titre du point :

Des conditions d'accès et de la mise en pratique du congé parental.

Description du point :

Sur le portail du personnel, une série d'informations sont disponibles sur le congé parental.

À la lecture de celles-ci, la CGSP Enseignement Recherche souhaite poser deux questions :

- Pour chaque statut des corps scientifiques et académiques, quelles sont les conditions nécessaires et la procédure à suivre pour demander un congé parental ?
- Pour chaque statut des corps scientifiques et académiques, quels aménagements des tâches de recherche et d'enseignement sont prévus à la suite de l'obtention d'un congé parental ?